



MUNICIPALITE
BRETIGNY-SUR-MORRENS

1053 Bretigny, le 19 août 2019

PREAVIS N° 04/2019

**PREAVIS DE LA MUNICIPALITE DE BRETIGNY
AU
CONSEIL GENERAL**

**Demande d'un crédit-cadre de CHF 55'000.- (cinquante-cinq mille francs), réparti
sur 5 ans, pour la mise en place d'un concept « Villages solidaires »
en faveur des aînés de Bretigny-sur-Morrens**

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le préavis municipal n°04/2019 sollicitant l'octroi d'un crédit-cadre d'un montant de CHF 55'000.- (cinquante-cinq mille francs), réparti sur une période de cinq ans pour financer la mise en place, avec Pro Senectute Vaud, d'un concept « Villages solidaires » en faveur des aînés de notre Commune. La finalité de cette démarche est de faciliter l'intégration des personnes âgées au sein de leur village afin d'améliorer leur qualité de vie.

1. Introduction

Depuis quelques années, une grande partie des investissements communaux et intercommunaux a été consacrée à la jeunesse (bâtiments scolaires, accueil préscolaire et parascolaire, Centre de vie infantine). Aujourd'hui la Municipalité s'intéresse aux seniors et souhaite encourager l'intégration des personnes plus âgées en leur donnant la possibilité de (re)devenir auteurs et acteurs de leurs propres projets.

Récemment, la Commune de Cugy a initié un projet de « Villages solidaires », en faisant appel à Pro Senectute Vaud, dont le but est de favoriser la qualité de vie et l'intégration sociale des seniors. Le concept « Villages solidaires » consiste à développer et/ou renforcer d'une manière durable la convivialité, le soutien mutuel et la cohésion au sein de la communauté. Il stimule le développement des capacités des personnes âgées à s'organiser entre elles et avec leur entourage. Il fait aussi la part belle à l'information en développant les conditions relationnelles et communicationnelles qui permettent aux personnes âgées de s'informer sur les possibilités dont elles disposent.

Précisons que Pro Senectute intègre dans le processus « Villages solidaires » les habitants dès 55 ans, ceci pour deux raisons principales. Tout d'abord, à cet âge, les personnes s'occupent souvent de parents âgés et, à cet égard, sont intéressées à connaître les possibilités d'intégration proposées aux seniors. D'autre part, la retraite est un processus qui nécessite une préparation et, dans cette optique, il paraît judicieux d'offrir la possibilité de s'exprimer à ces futurs seniors. Relevons aussi que la mise en place de « Villages solidaires » est pleinement réussie si cette opération fait une part belle à l'intergénérationnel et, dans ce sens, l'ouverture est de mise et les clivages entre les générations sont à bannir.

A la fin 2018, la commune de Bretigny-sur-Morrens comptait 843 habitants, dont 48 sont âgés de 75 ans et plus (soit 5.7 % de la population totale), 110 de 65 ans et plus (soit 13%), alors que 223 personnes ont 55 ans et plus (soit 27.6%). La proportion des 55 ans et plus sur notre commune est supérieure à la moyenne cantonale. Il est important de rappeler que les projections démographiques prévoient une progression de plus de 70% du nombre de seniors dans le canton lors des deux prochaines décennies. Ainsi, une action visant à prévenir les effets négatifs du vieillissement se justifie pour favoriser la qualité de la vie de cette catégorie de la population et leur donner les moyens de vivre à domicile le plus longtemps possible. Alors que la commune de Cugy, a initié ce projet et a obtenu un crédit de son Conseil communal en mai dernier pour le mener à bien, la commune de Bretigny-sur-Morrens a l'opportunité de se joindre à ce projet, qui serait moins pertinent et réalisable sans cette association avec la commune voisine.

2. Le concept « Villages solidaires »

Lancée en 2002, l'approche « Quartiers solidaires » dans le quartier de Bellevaux à Lausanne a connu, dans sa phase pilote, un développement dans plusieurs grandes villes de notre canton. La méthodologie « Villages solidaires » a vu le jour au cours de l'année 2012 afin de répondre aux besoins des seniors des plus petites communes.

2.1 Buts et résultats de la démarche

La finalité de la méthodologie « Villages solidaires » est de faciliter l'intégration des personnes âgées au sein de leur village afin d'améliorer leur qualité de vie. Au terme du processus, le village possède une communauté identifiée, active et organisée. Celle-ci a développé des capacités de coopération et d'action.

2.2 Effets attendus de la démarche

- **Pour les habitants** : création d'amitiés et de convivialité, développement de compétences, d'un sentiment d'appartenance et de sécurité, ainsi que d'un sentiment d'avoir une voix et une occupation intéressante. Sur le long terme : accroissement du pouvoir d'agir, de la qualité de vie et du bien-être, diminution de la solitude, développement de la solidarité, du rôle social et du sens.
- **Pour le village** : soutien au dialogue et à l'accès à l'information, implication des citoyens et création d'un dynamisme de village. Sur le long terme : transformation positive de l'image du village, de son ambiance, création d'une unité et d'un groupe d'habitants organisés.
- **Pour la Municipalité** : renforcement du contact et de la connaissance des besoins des habitants, création de nouvelles collaborations entre professionnels et associations ou groupements. Sur le long terme : nouvelles compréhension et connaissance des besoins des seniors qui sont devenus un groupe organisé d'interlocuteurs ; la méthodologie « Villages solidaires » est perçue comme un outil de prévention.
- **Pour les associations / institutions** : des espaces de rencontre et de discussion sont mis en place au travers de l'application de la méthodologie. Sur le long terme : une ouverture sur le village.

2.3 Planification

Pour obtenir ces effets, la méthodologie « Villages solidaires » prévoit quatre phases successives qui se développent sur environ trois ans et demi. Ces phases sont organisées selon le schéma suivant :

L'analyse préliminaire est la première phase qui suit l'impulsion de départ et la demande qui provient le plus souvent des autorités politiques. Elle permet d'évaluer l'engagement des partenaires locaux lors d'un éventuel futur projet communautaire. Réalisée par un expert communautaire de Pro Senectute Vaud, l'analyse préliminaire évalue ainsi la faisabilité du « Village solidaire » et débouche sur une offre adaptée à la situation précise.

Le diagnostic est une phase durant laquelle l'animateur social de proximité va rechercher un soutien à la démarche en constituant un groupe ressources interdisciplinaire composé d'un maximum d'acteurs qui exercent une influence dans la localité (représentants politiques, institutionnels, médico-sociaux, associatifs, paroissiaux, etc.). L'animateur de proximité s'immerge dans le village et conduit des entretiens pour connaître les besoins et les ressources spécifiques relatifs aux aînés. Il crée les conditions nécessaires pour permettre l'implication des uns et des autres. Un groupe d'habitants (appelé « groupe habitants ») se constitue. Il permet aux personnes du village de participer activement, avec l'animateur, aux différentes étapes de la première année.

Le diagnostic révèle le milieu de vie des personnes âgées sous diverses facettes, telles que la santé, la mobilité, l'habitat mais également l'économie, l'histoire, la culture et les liens intergénérationnels.

La phase prend fin avec le premier forum de village et la diffusion d'un document de synthèse, le rapport de diagnostic, co-construit par tous les acteurs.

A la fin de la première année, le groupe ressources et le groupe habitants se sont consolidés et ont établi une manière de collaborer efficace. Forts des résultats du forum, ils négocient la continuité du processus, ainsi que sa forme.

Durant **la construction et l'émergence**, tous les six mois, des forums communautaires destinés aux personnes à la retraite, à leurs proches ainsi qu'à toute personne habitant ou travaillant dans le village sont organisés. Le groupe habitants et l'animateur travaillent sur les problématiques auxquelles ils souhaitent répondre, créent des groupes de réflexion et commencent à construire des projets précis. Un accompagnement est assuré par l'animateur de proximité qui favorise la participation des habitants dans leurs propres projets (création de « groupes projets »).

Durant la phase de **réalisation**, différents projets se concrétisent sur le terrain, tandis que la réflexion continue dans les forums et que de nouvelles personnes se joignent à la démarche. Pour l'animateur et les partenaires, l'accent est mis tout particulièrement sur la construction relationnelle des groupes qui se sont constitués afin d'en assurer l'ouverture, l'autonomisation, ainsi que la pérennité. Un « groupe coordination » émerge afin de prendre des décisions et de coordonner les différentes activités.

Durant la dernière phase, **l'autonomisation**, une évaluation collective sert à mesurer l'avancement du processus, ainsi que son degré d'autonomie. Elle permet de déterminer les conditions dans lesquelles l'animateur de proximité pourra se retirer, avec l'assurance que les habitants et les partenaires pourront agir seuls. Durant cette étape, l'animateur aide les acteurs à clarifier leurs objectifs, leurs responsabilités pour l'avenir. Finalement, les éléments qui perdurent généralement sont le groupe ressources et le groupe habitants et leur collaboration est formalisée sous la forme d'un cahier des autonomies.



3. Analyse préliminaire

Une analyse préliminaire destinée à évaluer la faisabilité d'un projet communautaire de type « Villages solidaires » dans la commune de Bretigny a été menée début 2019. Pro Senectute Vaud a réalisé un tour d'horizon à l'échelle de la commune afin d'identifier les partenaires éventuellement intéressés à se joindre à la démarche pour apporter leur savoir spécifique. La même démarche a été menée pour la commune de Cugy.

3.1 Identification des besoins et leviers potentiels

3.1.1 Les expériences précédentes

Ces dernières années, peu de propositions d'activités ont été faites à la population des seniors. Si la traditionnelle « Journée des aînés » connaît un grand succès avec la participation d'une quarantaine de personnes, d'autres activités proposées par exemple en collaboration avec l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) ou l'école ont connu un succès plus mitigé.

La plus-value du concept proposé dans ce préavis est qu'il part des demandes de la population et a pour objet de les accompagner, afin de favoriser l'émergence de communautés capables de mettre en place des activités qui répondent à des besoins avérés.

3.1.2 Un attachement à la Commune et une forte identité villageoise

Les habitants de Bretigny-sur-Morrens apprécient beaucoup le calme de leur village, sa campagne et la proximité que les citoyens ont avec les autorités communales. Un esprit de village existe et la volonté de conserver une identité propre à Bretigny-sur-Morrens est très présente.

A l'exception du restaurant, qui n'est pas utilisé comme un lieu de rencontre par les aînés du village, les commerces ont petit à petit disparu. Les habitants se déplacent ainsi, pour la majorité, sur Cugy pour faire leurs achats ou utiliser les services existants. Le manque de lieu de rencontre ne favorise pas la conservation de l'identité villageoise. Créer ou développer des espaces d'échanges permettrait de prévenir cette tendance à devenir un village « dortoir » et ainsi répondre à une crainte évoquée par les habitants.

De manière générale, tous les habitants interrogés trouvent plaisant d'y vivre et se sentent appartenir à Bretigny-sur-Morrens, ce qui peut être favorable à la volonté de s'investir pour faire vivre sa commune au travers d'un « Village solidaire ».

Le village de Bretigny s'est rapidement agrandi ces dernières années, permettant la venue de nouveaux habitants

La première prise de contact avec des habitants a également mis en évidence l'existence d'une identité villageoise que les aînés souhaiteraient particulièrement conserver. En formant une communauté de seniors qui aurait le désir de s'investir pour la vie locale, cette identité pourrait être maintenue et renforcée.

En outre, l'intérêt manifesté de la part des institutions et associations locales de consolider ou créer des liens entre elles pour répondre au mieux aux besoins de l'ensemble des habitants est un bon appui pour favoriser un sentiment d'unité auprès des villageois.

3.1.3 Des jeunes seniors

Le nombre de jeunes seniors est passablement élevé dans notre commune et il semblerait qu'il existe un faible lien entre les aînés du village, qui se connaissent bien, et les plus jeunes, arrivés récemment. Les entretiens individuels ont effectivement mis en évidence une intégration difficile de cette deuxième catégorie de personnes. Certains partenaires potentiels ont mentionné la difficulté d'attirer cette tranche de la population aux activités ou manifestations proposées. Il serait intéressant d'identifier, grâce à la première phase du projet « Villages Solidaires », les besoins des seniors et les thématiques qui leur importent dans le but d'y répondre de manière adaptée. Rappelons qu'un des objectifs de « Villages Solidaires » est d'anticiper des problématiques liées à l'âge avancé, telles que l'isolement ou la mobilité. Impliquer ainsi des jeunes seniors est pertinent dans cette idée d'anticipation. En outre, un projet communautaire basé sur la participation active des citoyens pourrait solidifier le lien entre les plus jeunes et les plus âgés et le village pourrait profiter du dynamisme de ces premiers pour enrichir la vie locale.

3.1.4 Entraide et mobilité

A Bretigny, comme à Cugy, des petits réseaux d'entraide et de solidarité caractérisés « d'informels » semblent déjà exister. Les soutiens, familial et de voisinage, s'avèrent être les éléments les plus cités en abordant la thématique de l'entraide auprès des seniors.

Cette solidarité informelle existante est de bon augure pour le développement d'un projet communautaire. En effet, elle pourrait servir d'appui et s'étendre de manière à ce que les personnes plus isolées puissent en bénéficier également. Et ce, d'autant plus que la volonté de développer une entraide plus organisée a été évoquée par certains habitants.

En termes de mobilité, le passage du bus a été jugé trop peu fréquent et la voiture est le moyen de transport le plus utilisé par les habitants rencontrés. Cela soulève la question de la possibilité de conduire à l'âge avancé, l'entraide étant à ce niveau d'une importance majeure. Le souhait de mettre en place plus de co-voiturage a été exprimé lors d'un entretien. Une fois encore, la phase de diagnostic communautaire permettrait d'aborder plus en profondeur cet enjeu majeur avec les seniors. La suite du projet donnerait lieu à la mise en œuvre d'actions répondant aux besoins éventuellement identifiés, ou à la favorisation des services existants comme le Service d'Aide à la Famille.

3.1.5 Activités et liens intergénérationnels

Lors des entretiens avec les habitants et partenaires du village, des avis divergents ont été émis concernant l'offre d'activités pour les personnes âgées. Tandis que certains pensent qu'il se passe pas mal de choses sur les communes, d'autres identifient un réel manque à ce niveau (« il n'y a rien pour les seniors ! »), cette deuxième catégorie étant légèrement plus représentée.

En sus, le groupe d'aînés de la Paroisse « l'Age d'Or » qui propose des activités destinées aux personnes âgées (repas, films, conférences, etc.) semble s'essouffler, ce qui inquiète plusieurs seniors des communes de Cugy et Bretigny-sur-Morrens. Le groupe étant composé d'une quarantaine de personnes âgées, un projet « Village solidaire » pourrait susciter de l'intérêt auprès de celles-ci et répondre à certains de leurs besoins.

Plusieurs membres de diverses associations locales ont évoqué l'envie d'élargir leur public cible et inclure plus largement les seniors des villages dans leurs activités ou projets. La volonté de développer davantage de liens intergénérationnels a également été mentionnée, ce qui pourrait faire partie intégrante du projet « Village solidaire » pour autant que cela réponde également à des besoins identifiés auprès des habitants.

3.1.6 L'opportunité de collaboration avec la commune de Cugy

Le projet de fusion proposé en 2014 démontre la forte volonté des communes de Cugy et Bretigny-sur-Morrens de s'unir et de créer des liens. Du côté des habitants, la majorité était également favorable à cette fusion et les personnes rencontrées durant cette analyse préliminaire disent se déplacer volontiers d'une commune à l'autre. Ces éléments sont de bonnes prémices pour envisager un projet « Village solidaire » sur les deux communes, qui pourrait de ce fait renforcer ces liens existants et développer une appartenance commune. Parmi les associations et institutions locales ayant manifesté leur intérêt à prendre part au projet, certaines œuvrent sur les deux villages (le Service d'Aide à la Famille, le CMS, la Bibliothèque du Haut-Talent et la Paroisse du Haut-Talent), ce qui est une ressource supplémentaire pour consolider des synergies et activités intercommunales.

Un « Village solidaire » donnerait en outre la possibilité de renforcer les identités individuelles, en développant des activités, groupes de réflexions ou projets propres à chacun des villages. Ceci serait une réponse à la forte volonté de préserver des identités villageoises mise en évidence lors de cette phase d'analyse, tant à Cugy qu'à Bretigny-sur-Morrens. Si un projet commun démarre, il s'agira alors d'ouvrir la réflexion sur les lieux de rencontre. Il serait notamment pertinent d'effectuer une séance d'information dans chaque village au démarrage du projet afin que les seniors des deux communes puissent s'identifier au projet.

La proximité avec le village de Morrens soulève la question de l'ouverture des divers projets ou activités aux habitants des autres villages, qui sera certainement abordée si un projet venait à se mettre en place sur les communes de Cugy et Bretigny-sur-Morrens.

3.2 Conclusion de l'analyse préliminaire

Pro Senectute Vaud a observé un écho positif à l'issue d'une première prise de contact auprès des seniors, ce qui est de bon augure pour le démarrage d'un tel projet. La quasi-totalité des personnes contactées a volontiers accepté une rencontre pour discuter d'un éventuel projet « Villages solidaires » et répondre à quelques questions. Durant ces différents entretiens individuels, la plupart des personnes consultées ont déjà manifesté leur envie de participer activement au projet.

L'intérêt exprimé par les partenaires potentiels d'être intégrés au projet a été particulièrement positif et encourageant. La volonté de conserver ou créer des ponts entre les associations et institutions locales semble très présente pour répondre aux besoins des villageois.

Cet enthousiasme, tant du côté des habitants que celui des partenaires, est un bon début pour un travail communautaire basé sur une participation active des citoyens et a motivé la Municipalité à vouloir poursuivre cette démarche de « Villages solidaires ».

4. Coût du projet

Le financement global du programme « Villages Solidaires » est assuré pour l'essentiel par des subventions fédérales et cantonales, ainsi que par les contributions des communes dans lesquelles un tel projet se développe.

La contribution communale a trait aux frais du personnel affecté directement au projet (salaires, charges et frais généraux) ainsi qu'un budget d'animation de CHF 10'000 par an pour les charges directes du projet. Pour mener à bien le projet, Pro Senectute met à disposition pour la durée du projet un animateur de proximité, et assure l'encadrement de l'entier de la démarche, jusqu'à son autonomisation complète.

La contribution communale est calculée sur la base d'un forfait et d'une part variable en fonction du nombre d'habitants. La part de Bretigny-sur-Morrens s'élèverait à **CHF 55'000.-** pour le développement d'un tel projet en s'associant à la commune de Cugy.

Ce montant est réparti sur une durée de 5 ans permettant la réalisation de chacune des phases du projet jusqu'à l'autonomisation et la pérennité du ou des projets. Les montants engagés sont répartis ainsi de 2019 à 2023 :

Commune de Bretigny-sur-Morrens

2019	2020	2021	2022	2023
3'618.19	12'545.94	15'928.67	15'928.67	2'654.78
Total				50'676.25

L'investissement, réparti ainsi sur une durée de 5 ans, est réaliste pour permettre à notre village de développer une vision politique s'adressant aux seniors de notre village. Il peut être financé par la voie budgétaire.

5. Synthèse

Enregistrée comme une marque déposée, la méthodologie « Villages solidaires » a été primée à de maintes reprises et a été présentée en tant que « best practice » lors du colloque Vivre ensemble de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales en septembre 2016.

Les résultats de l'analyse préliminaire et de l'étude des caractéristiques exposées ci-dessus – la motivation démontrée par les habitants à s'impliquer pour leur qualité de vie et le besoin de développer une identité – **nous conduisent à vous proposer le lancement d'un projet « Villages solidaires » à Bretigny-sur-Morrens en profitant de l'opportunité qui nous est faite de nous associer au projet mené à Cugy. Au vu des synergies intercommunales, un projet commun entre Cugy et Bretigny-sur-Morrens a tout son sens.**

La qualité de vie de nos seniors est une priorité aujourd'hui et demain. Le projet « Villages solidaires » favorise l'intégration et la participation sociale, qui ont des effets bénéfiques sur la santé et sur les coûts générés par celle-ci. C'est ce que vise le projet proposé.

6. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL GENERAL DE BRETIGNY-SUR-MORRENS

- vu le préavis n°04/2019 du 19 août 2019,
- ouï le rapport de la Commission des finances,
- ouï le rapport de la Commission ad hoc chargée de l'étude de ce préavis,
- considérant que cet objet est porté à l'ordre du jour,

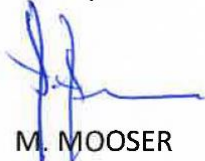
décide

- d'autoriser la Municipalité à mettre en place la méthodologie « Villages solidaires » en faveur des aînés de la commune de Bretigny-sur-Morrens et, pour ce faire, de lui octroyer un crédit-cadre de CHF 55'000.- (cinquante-cinq mille francs) sur une durée de cinq ans conformément au tableau présenté dans le présent préavis.
- de financer cette dépense par la voie budgétaire.

Ainsi approuvé par la Municipalité dans sa séance du 19 août 2019 pour être soumis à l'approbation du Conseil général.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic


M. MOOSER



La Secrétaire


M. JEANNIN